

Postes vacants, premier trimestre de 2019

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 18 juin 2019

Faits saillants

Par rapport au premier trimestre de 2018, le nombre et le taux de postes vacants ont tous deux augmenté au premier trimestre de 2019.

Le nombre de postes vacants a augmenté dans six provinces et un territoire, à savoir le Québec, l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador et le Nunavut.

Le nombre de postes vacants a connu une hausse dans 7 des 10 principaux secteurs d'activité.

Au premier trimestre, les quatre cinquièmes des postes vacants étaient liés à des emplois permanents.

Le nombre et le taux de postes vacants augmentent pour un 10^e trimestre consécutif

Au premier trimestre, le nombre de postes vacants s'est établi à 506 000, en hausse de 44 000 (+9,6 %) par rapport au premier trimestre de 2018. Au cours de la même période, le taux de postes vacants s'est accru de 0,2 point de pourcentage pour se chiffrer à 3,1 %, ce qui a marqué le quatrième trimestre d'affilée affichant un taux supérieur à 3,0 %. Il s'agit du 10^e trimestre consécutif pendant lequel le nombre et le taux de postes vacants ont tous deux affiché une augmentation sur 12 mois, qui a coïncidé avec une forte croissance de l'emploi au cours de la même période selon les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH).

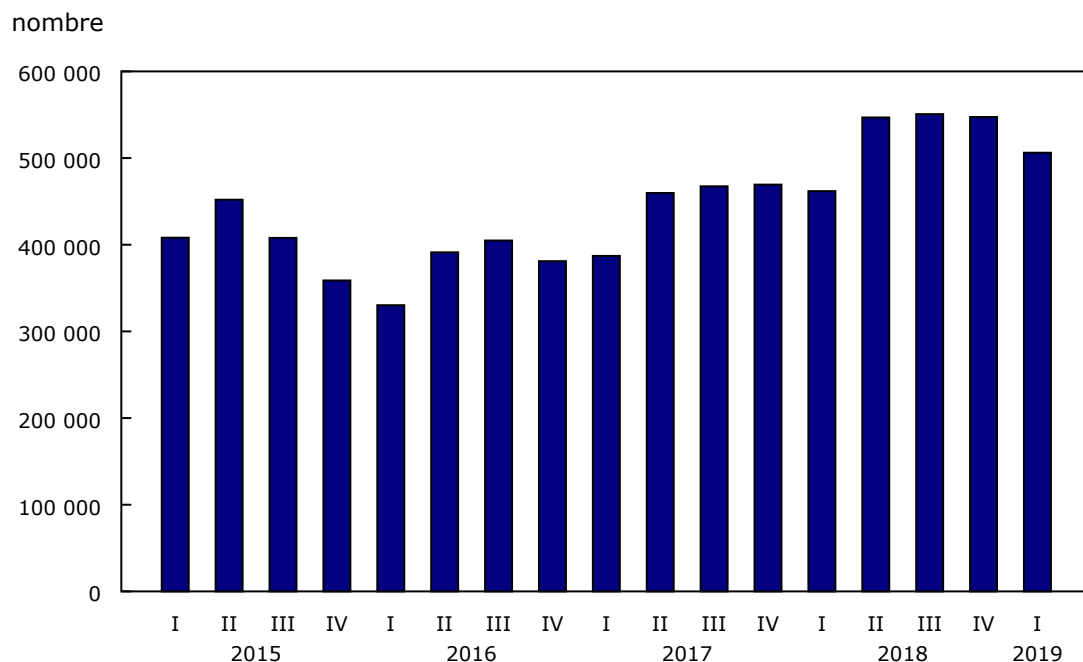
Le taux de postes vacants désigne le nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de travail, c'est-à-dire la somme de tous les postes occupés et vacants.

Même s'il y a eu une hausse du nombre de postes vacants par rapport à l'année précédente, ce nombre était en baisse au premier trimestre comparativement au quatrième trimestre de 2018. Une diminution du nombre de postes vacants a aussi été observée du quatrième trimestre de 2017 au premier trimestre de 2018.



Graphique 1

Le premier trimestre de 2019 affiche le nombre de postes vacants le plus élevé pour un premier trimestre depuis le début de la série en 2015, données non désaisonnalisées



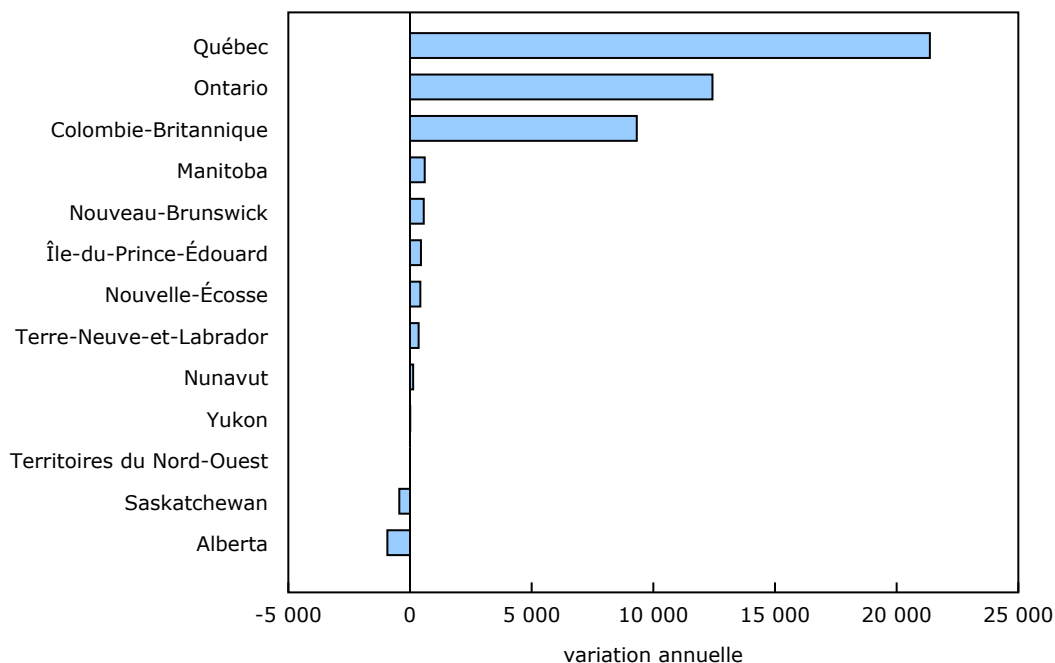
Source(s) : Tableau [14-10-0325-01](#) (anciennement tableau CANSIM 285-0001).

Le nombre de postes vacants est en hausse dans six provinces et un territoire

Comparativement au premier trimestre de 2018, le nombre de postes vacants a augmenté dans six provinces et un territoire au premier trimestre de 2019. Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont affiché la plus forte croissance du nombre de postes vacants parmi les provinces. Une hausse du nombre de postes vacants a aussi été enregistrée au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador. Le taux de postes vacants a augmenté dans cinq de ces provinces, sauf au Nouveau-Brunswick, où il était presque inchangé. Peu de variation a été observée tant dans le nombre que dans le taux de postes vacants dans les autres provinces. Le nombre et le taux de postes vacants ont connu une hausse au Nunavut, alors qu'ils ont peu varié au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Graphique 2

Le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique enregistrent les hausses les plus fortes du nombre de postes vacants, premier trimestre de 2019



Source(s) : Tableau [14-10-0325-01](#) (anciennement tableau CANSIM 285-0001).

Au Québec, le nombre de postes vacants a augmenté de 21 400 (+23,0 %) comparativement au premier trimestre de 2018. Près de la moitié de la croissance du nombre de postes vacants était attribuable à trois secteurs, soit les soins de santé et l'assistance sociale, la fabrication ainsi que les services d'hébergement et de restauration. Comparativement à un an plus tôt, le taux de postes vacants dans la province a connu une hausse de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 3,1 %. Le taux de chômage dans la province a peu varié au cours de cette période, s'établissant à 5,3 % selon les données de l'Enquête sur la population active (EPA).

Comparativement à un an plus tôt, le nombre de postes vacants a augmenté de 12 400 (+6,9 %) en Ontario au premier trimestre. Cette hausse était principalement attribuable aux augmentations observées dans les soins de santé et l'assistance sociale, le commerce de détail, les services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que les services d'hébergement et de restauration. Parallèlement, des baisses du nombre de postes vacants dans le transport et l'entreposage, la finance et les assurances ainsi que les services immobiliers et les services de location et de location à bail ont atténué cette croissance. Comparativement à un an plus tôt, le taux de postes vacants a augmenté de 0,1 point de pourcentage en Ontario pour atteindre 3,0 %. Au cours de cette période, le taux de chômage est demeuré semblable à la moyenne nationale de 5,8 % selon les données de l'EPA.

En Colombie-Britannique, le nombre de postes vacants a connu une hausse de 9 300 (+10,1 %) au premier trimestre de 2019 par rapport au premier trimestre de 2018. La majeure partie de cette croissance était attribuable au transport et à l'entreposage ainsi qu'aux services professionnels, scientifiques et techniques. Bien qu'ils aient été à l'origine de plus de la moitié de la croissance du nombre de postes vacants au cours de cette période, ces deux secteurs représentaient uniquement 11 % de l'emploi dans la province selon les données de l'EERH. Comparativement à l'année précédente, le taux de postes vacants a augmenté de 0,2 point de pourcentage en Colombie-Britannique pour atteindre 4,4 %, soit le taux le plus élevé parmi les provinces et les territoires. Il

s'agissait de la seule province où le taux de postes vacants était supérieur à la moyenne nationale. Parallèlement, selon les données de l'EPA, le taux de chômage dans la province au cours du premier trimestre de 2019 était le plus faible de l'ensemble des provinces, s'étant fixé à 4,6 %.

Parmi les provinces de l'Atlantique, le Nouveau-Brunswick (+600 ou +7,8 %), l'Île-du-Prince-Édouard (+500 ou +38,0 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (+400 ou +12,2 %) ont chacun enregistré une hausse du nombre de postes vacants entre le premier trimestre de 2018 et le premier trimestre de 2019. À l'Île-du-Prince-Édouard, le taux de postes vacants a affiché une hausse de 0,7 point de pourcentage pour s'établir à 2,7 %. Parallèlement, le taux de postes vacants s'est accru de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 1,7 % à Terre-Neuve-et-Labrador, et il a peu varié au Nouveau-Brunswick. Bien que ces trois provinces aient affiché une hausse du nombre de postes vacants au premier trimestre de 2019, elles affichaient quand même les ratios chômeurs-postes vacants les plus élevés parmi l'ensemble des provinces, Terre-Neuve-et-Labrador ayant enregistré le ratio le plus élevé. Parallèlement, le nombre et le taux de postes vacants ont tous deux peu varié en Nouvelle-Écosse.

Le nombre de postes vacants augmente ou est stable dans la majorité des régions économiques

Les données sur les régions économiques (RE) mettent en évidence la diversité des marchés du travail régionaux dans l'ensemble du Canada.

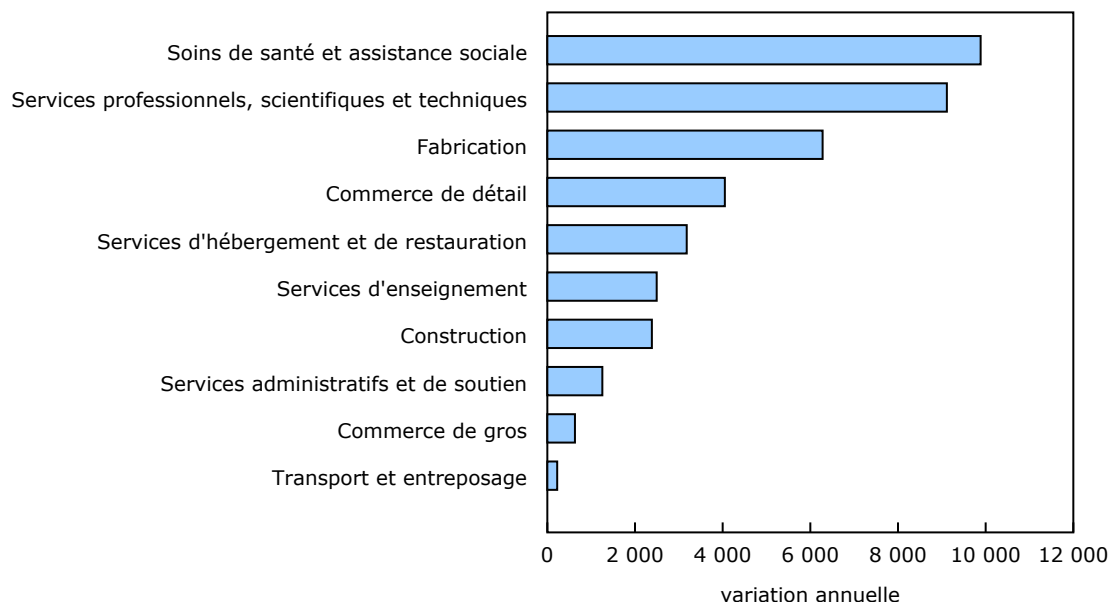
Au cours du premier trimestre de 2019, 34 des 69 RE ont enregistré une augmentation du nombre de postes vacants par rapport au premier trimestre de 2018. La croissance dans les RE a été répartie dans tout le pays, et les croissances les plus fortes ont été observées en Mauricie, au Québec (+89,4 % ou +1 600), à Cariboo, en Colombie-Britannique (+63,4 % ou +1 000) et dans les Laurentides, au Québec (+57,1 % ou +2 100). Au cours du même trimestre l'année précédente, 45 des 69 RE ont affiché des augmentations du nombre de postes vacants par rapport au même trimestre en 2017.

Le nombre de postes vacants a diminué dans six RE, toutes situées dans les provinces des Prairies, du premier trimestre de 2018 au premier trimestre de 2019. Des baisses ont été observées à Red Deer, en Alberta (-38,9 % ou -1 100), à Wood Buffalo–Cold Lake, en Alberta (-22,3 % ou -500), à Interlake, au Manitoba (-16,5 % ou -100), à Camrose–Drumheller, en Alberta (-15,1 % ou -300), à Banff–Jasper–Rocky Mountain House et à Athabasca–Grande Prairie–Peace River, en Alberta (-14,9 % ou -1 000) et à Regina–Moose Mountain, en Saskatchewan (-12,0 % ou -400). Le nombre de postes vacants dans les 29 RE restantes du pays a peu varié au cours de la même période.

Le nombre de postes vacants est en hausse dans 7 des 10 principaux secteurs d'activité

Du premier trimestre de 2018 au premier trimestre de 2019, le nombre de postes vacants a augmenté dans 7 des 10 principaux secteurs d'activité (du point de vue de l'emploi). La croissance au cours de cette période était principalement attribuable aux soins de santé et à l'assistance sociale ainsi qu'aux services professionnels, scientifiques et techniques. Le nombre de postes vacants a peu varié dans les trois autres principaux secteurs.

Parmi les autres secteurs, des baisses ont été observées dans la finance et les assurances ainsi que dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz. La diminution du nombre de postes vacants enregistrée dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz a coïncidé avec une baisse de l'emploi observée dans les données de l'EERH au cours de la même période.

Graphique 3**Les postes vacants sont en hausse dans 7 des 10 principaux secteurs d'activité du point de vue de l'emploi au premier trimestre de 2019**

Source(s) : Tableau [14-10-0224-01](#) (anciennement tableau CANSIM 284-0001).

Le nombre de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale a connu une hausse de 9 900 (+19,0 %) du premier trimestre de 2018 au premier trimestre de 2019, celle-ci étant principalement attribuable aux établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes. Ce sont le Québec et l'Ontario qui ont contribué le plus à cette augmentation, alors qu'une croissance relativement élevée a aussi été observée en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Selon les données de l'EERH, parmi tous les secteurs, c'est dans celui-ci que l'emploi a le plus augmenté au cours de cette période, en hausse de 68 000 (+3,5 %). Au cours de la même période, le taux de postes vacants a connu une hausse de 0,4 point de pourcentage pour atteindre 3,0 %, alors que la moyenne du salaire horaire offert a peu varié et s'est fixée à 23,60 \$.

Le nombre de postes vacants dans les services professionnels, scientifiques et techniques a augmenté de 9 100 (+28,0 %) d'une année à l'autre au premier trimestre de 2019. Le nombre de postes vacants était en hausse dans la plupart des provinces, l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec venant en tête. Au cours de la même période, parmi les 10 principaux secteurs d'activité, c'est dans celui-ci que l'emploi salarié a augmenté au taux le plus rapide (+5,1 %). Le taux de postes vacants dans ce secteur s'est accru de 0,7 point de pourcentage pour atteindre 4,2 %. La moyenne du salaire horaire offert pour les postes vacants dans ce secteur a augmenté de 1,20 \$ (+4,2 %) pour s'établir à 30,10 \$, soit le salaire offert moyen le plus élevé parmi les 10 principaux secteurs d'activité.

Dans le secteur de la fabrication, le nombre de postes vacants a connu une hausse de 6 300 (+15,2 %) du premier trimestre de 2018 au premier trimestre de 2019. La hausse du nombre de postes vacants au Québec est celle qui a le plus contribué à la croissance dans le secteur au cours de la période. Selon les données de l'EERH, c'est aussi le Québec qui a contribué le plus à la hausse de l'emploi salarié dans ce secteur au cours de cette période. Le taux de postes vacants dans le secteur a augmenté de 0,3 point de pourcentage à l'échelle nationale pour atteindre 3,0 %. Au cours de la même période, la moyenne du salaire horaire offert s'est accrue de 1,35 \$ (+6,5 %) pour s'établir à 22,05 \$. Les sous-secteurs de la fabrication de matériel de transport et de la fabrication d'aliments sont ceux qui ont contribué le plus à cette augmentation.

Comparativement au premier trimestre de 2018, le nombre de postes vacants dans le commerce de détail a connu une hausse de 4 100 (+9,4 %) au premier trimestre de 2019. L'augmentation du nombre de postes vacants au cours de cette période a coïncidé avec une hausse de l'emploi salarié selon les données de l'EERH. L'augmentation du nombre de postes vacants enregistrée en Ontario, au Québec et en Alberta a été atténuée par une baisse observée en Colombie-Britannique. Bien que le taux de postes vacants dans le commerce de détail ait augmenté de 0,2 point de pourcentage à l'échelle nationale pour atteindre 2,3 %, il figurait quand même parmi les plus faibles de l'ensemble des secteurs. La moyenne du salaire horaire offert a connu une hausse de 1,00 \$ (+6,7 %) pour atteindre 15,95 \$.

Les employeurs des services d'hébergement et de restauration ont déclaré une augmentation de 3 200 (+6,0 %) du nombre de postes vacants au premier trimestre de 2019. La totalité de la croissance au cours de cette période était attribuable à l'Ontario et au Québec. De même, la majeure partie de l'augmentation de l'emploi salarié du premier trimestre de 2018 au premier trimestre de 2019 était attribuable à ces deux provinces. Parallèlement, l'augmentation du nombre de postes vacants a été partiellement contrebalancée par une baisse en Colombie-Britannique. Le taux de postes vacants a peu varié à l'échelle nationale et s'est établi à 4,2 %. Au cours de cette période, la moyenne du salaire horaire offert s'est accrue de 0,40 \$ (+2,9 %) pour s'établir à 14,15 \$, soit le salaire offert le plus faible de l'ensemble des secteurs.

Au premier trimestre de 2019, le nombre de postes vacants dans les services d'enseignement a augmenté de 2 500 (+19,8 %). Cette croissance a été généralisée dans la plupart des provinces, des hausses relativement fortes ayant été observées à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan. Du premier trimestre de 2018 au premier trimestre de 2019, la moyenne du salaire horaire offert est demeurée inchangée et a atteint 26,60 \$. Parallèlement, le taux de postes vacants a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 1,1 %.

Comparativement au premier trimestre de 2018, les employeurs dans le secteur de la construction ont déclaré une hausse de 2 400 (+7,8 %) du nombre de postes vacants au premier trimestre de 2019. Les augmentations enregistrées au Québec ont été atténuées par des baisses observées en Alberta. La moyenne du salaire horaire offert pour les postes vacants dans ce secteur a augmenté de 0,75 \$ (+3,2 %) pour atteindre 24,30 \$, tandis que le taux de postes vacants a peu varié et s'est fixé à 3,3 %.

Les quatre cinquièmes des postes vacants sont liés à des emplois permanents

Au premier trimestre de 2019, les postes vacants liés à des emplois permanents ont représenté les quatre cinquièmes (79,9 %) de l'ensemble des postes vacants. Les 20,1 % de postes vacants restants étaient liés à des emplois temporaires. La proportion de postes vacants liés à des emplois permanents a augmenté par rapport à celle de 74,7 % observée au premier trimestre de 2016, mais elle a peu varié par rapport à celle du premier trimestre de 2018. La proportion d'employés permanents selon les données de l'EPA, qui s'établissait à 88,5 % de l'ensemble des employés, était comparable à la proportion de postes vacants liés à des emplois permanents au premier trimestre de 2019.

Un emploi permanent est un emploi qui devrait durer aussi longtemps que l'employé le désire, à la condition que la conjoncture économique le permette, tandis qu'un emploi temporaire est un emploi dont la date de cessation est prédéterminée ou qui se terminera dès qu'un projet déterminé aura pris fin. Les emplois permanents sont souvent associés à des salaires plus élevés, à un plus grand nombre d'avantages sociaux et à une plus grande possibilité de syndicalisation et de formation offerte par l'employeur que les emplois temporaires. Cependant, les emplois temporaires peuvent également offrir aux employés une plus grande souplesse, une expérience accrue ainsi que de meilleures possibilités d'acquérir des compétences et de diversifier leurs connaissances.

Certaines professions, comme celles des domaines de la gestion ainsi que de la fabrication et des services d'utilité publique, comportaient une proportion relativement élevée de postes vacants liés à des emplois permanents. Parallèlement, les professions dans les arts, la culture, les sports et les loisirs; les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe ainsi que l'enseignement, le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux comportaient une proportion relativement faible de ces postes vacants. Ces différences

pourraient être attribuables à un certain nombre de facteurs, comme la distribution des professions au sein de ces secteurs, la prévalence de ce genre de modalités de travail dans certains secteurs et la nature du travail (p. ex. le travail saisonnier).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les emplois temporaires en consultant l'infographie intitulée « [L'emploi temporaire au Canada, 2018](#) ».

Note aux lecteurs

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) fournit des données exhaustives sur les postes vacants et les salaires selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques. Les données sur les postes vacants et les salaires offerts sont diffusées trimestriellement.

Dans le cadre de la diffusion des données sur les postes vacants pour le premier trimestre de 2019, les données du premier trimestre de 2015 au quatrième trimestre de 2018 ont été révisées de manière à caler les données sur l'emploi de l'EPVS sur les données révisées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH).

En ce qui concerne le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), les estimations du premier trimestre de 2015 au premier trimestre de 2019 sont fondées sur la version 3.0 du SCIAN de 2017. Les estimations du premier trimestre de 2015 au premier trimestre de 2019 sont fondées sur la Classification géographique type de 2016.

La collecte du volet sur les salaires a été interrompue en janvier 2018. Une étude visant à trouver une manière de fournir des renseignements plus détaillés selon la région et la profession est en cours. La collecte de renseignements sur les salaires reprendra en fonction des résultats de l'étude.

Les données de l'EPVS ne sont pas désaisonnalisées. Une certaine prudence est donc de mise dans l'interprétation des comparaisons d'un trimestre à l'autre, puisque celles-ci pourraient rendre compte de mouvements saisonniers.

La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %.

Les statistiques sommaires relatives aux séries chronologiques sur les postes vacants tirées de l'EERH sont présentées dans les tableaux [14-10-0224-01](#), [14-10-0225-01](#), [14-10-0226-01](#) et [14-10-0227-01](#).

La Classification nationale des professions (CNP) est une structure hiérarchique à quatre niveaux de groupes de professions, comportant des niveaux successifs de désagrégation. La structure est la suivante : 1) 10 grandes catégories professionnelles (CNP à un chiffre); 2) 40 grands groupes (CNP à deux chiffres); 3) 140 groupes intermédiaires (CNP à trois chiffres); 4) 500 groupes de base (CNP à quatre chiffres). Les estimations du premier trimestre de 2015 au premier trimestre de 2019 sont fondées sur la CNP de 2016, version 1.2.

Les données de l'EERH utilisées dans le présent communiqué du Quotidien représentent des moyennes mobiles sur trois mois pour le mois février 2019 afin de mieux correspondre aux données de la période de référence de l'EPVS.

Les données de l'Enquête sur la population active (EPA) utilisées dans le présent communiqué du Quotidien correspondent à des moyennes mobiles sur trois mois pour le mois de mars 2019.

Qualité des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires

La population cible de l'enquête comprend tous les emplacements commerciaux au Canada, à l'exclusion de ceux dont l'activité principale relève des secteurs des organismes religieux et des ménages privés. Bien que les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales soient également exclues de l'enquête à l'heure actuelle, elles y seront intégrées à une date ultérieure.

Prochaine diffusion

Les données sur les postes vacants de l'EPVS pour le deuxième trimestre seront diffusées le 20 septembre.

Tableau 1
Les 10 régions économiques affichant le taux de croissance des postes vacants le plus élevé du premier trimestre de 2018 au premier trimestre de 2019

| | Variation annuelle |
|---|--------------------|
| | % |
| Mauricie, Québec | 89,4 |
| Cariboo, Colombie-Britannique | 63,4 |
| Laurentides, Québec | 57,1 |
| Côte-nord et Nechako, Colombie-Britannique | 49,1 |
| Côte-sud–Burin Peninsula et Notre Dame–Central Bonavista Bay, Terre-Neuve-et-Labrador | 42,9 |
| Nunavut, Nunavut | 40,0 |
| Île-du-Prince-Édouard, Île-du-Prince-Édouard | 38,0 |
| Parklands et Nord, Manitoba | 37,9 |
| Laval, Québec | 37,4 |
| Chaudière-Appalaches, Québec | 37,2 |

Source(s) : Tableau [14-10-0325-01](#) (anciennement tableau CANSIM 285-0001).

Tableau 2**Proportion de postes vacants liés à des emplois permanents et temporaires et proportion d'employés occupant des postes permanents et temporaires, selon les 10 grandes catégories professionnelles¹, premier trimestre de 2019**

| | Proportion de postes vacants | | Proportion d'employés | |
|--|------------------------------|-------------|-----------------------|-------------|
| | Permanents | Temporaires | Permanents | Temporaires |
| Gestion | 94,1 | 5,9 | 96,2 | 3,8 |
| Fabrication et services d'utilité publique | 88,3 | 11,7 | 94,2 | 5,8 |
| Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés | 86,3 | 13,7 | 93,0 | 7,0 |
| Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés | 86,1 | 13,9 | 89,8 | 10,2 |
| Vente et services | 82,5 | 17,5 | 88,1 | 11,9 |
| Affaires, finance et administration | 81,0 | 19,0 | 90,9 | 9,1 |
| Total | 79,9 | 20,1 | 88,5 | 11,5 |
| Secteur de la santé | 71,6 | 28,4 | 88,2 | 11,8 |
| Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux | 65,8 | 34,2 | 79,7 | 20,3 |
| Ressources naturelles, agriculture et production connexe | 46,1 | 53,9 | 81,0 | 19,0 |
| Arts, culture, sports et loisirs | 43,6 | 56,4 | 68,8 | 31,2 |

1. Classification nationale des professions (2016).

Source(s) : Tableau [14-10-0328-03](#) (anciennement tableau CANSIM 285-0004), totalisation personnalisée de l'EPA.

Tableaux disponibles : [14-10-0325-01](#), [14-10-0326-01](#), [14-10-0328-01](#) et [14-10-0356-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5217](#).

Il est possible d'obtenir en ligne plus de renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires dans le *Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires* ([75-514-G](#)).

Le produit « [Indicateurs du marché du travail, selon la province, le territoire et la région économique, données non désaisonnalisées](#) » ([71-607-X](#)) est également disponible. Cette application Web dynamique donne accès aux indicateurs du marché du travail de Statistique Canada pour le Canada, selon la province, le territoire et la région économique, et permet aux utilisateurs d'obtenir un aperçu des indicateurs clés du marché du travail, de consulter le classement géographique pour chaque indicateur en utilisant une carte et un tableau interactifs ainsi que d'insérer facilement les données dans d'autres programmes.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Myriam Hazel au 613-219-4345 (myriam.hazel@canada.ca), Division de la statistique du travail.